

Tilloy les Mofflaines, le 28 avril 2021

**Thierry SPAS**

Président

**Mairie d'Avesnes-le-Comte**

1 rue Neuve  
62810 Avesnes-le-Comte

**DIRECTION GENERALE**  
TS /ADU /LLO /DAN /HHU  
**Aff suivie par** : Dominique Ancart  
**Tel** : 03 21 16 00 23  
[d.ancart@smav62.fr](mailto:d.ancart@smav62.fr)

A l'attention de M. Le Maire

Objet : Avis sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre du projet d'implantation de notre futur projet de déchèterie situé avenue François Mitterrand à Avesnes-le-Comte, et conformément à l'article R.512-6 du code de l'environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

Le site occupera pour partie la parcelle cadastrale 96 de la section ZB située sur la commune d'Avesnes-le-Comte.

Conformément à l'article R. 512-46-25 du code de l'environnement, nous nous engageons, dès l'arrêt de l'exploitation de notre site, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- Evacuer ou éliminer les produits dangereux et les déchets présents sur le site,
- Interdire ou limiter l'accès au site,
- Supprimer les risques d'incendie et d'explosion,
- Surveiller les effets des installations sur l'environnement.

Nous nous assurerons ainsi de remettre en état le site dans un état tel qu'il ne s'y présentera aucun danger dès l'arrêt définitif des installations en vue d'un futur usage tel que prévu dans le PLUI.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

Thierry SPAS

